Info Portail BREDE1

Les barrières au niveau des accès entrée et sortie bus sont désormais en place.

« Leur fonctionnement reste identique à celles de BREDE2 »

Concernant le passage de piétons :

Tout comme au CEMT, il n'y a aucune sécurité détectant le passage d'un piéton sous les barrières, et en l'absence de véhicule elles peuvent s'abaisser à tout moment.

Il est absolument interdit pour un piéton de passer par l'un ou l'autre des portails ! Le passage pour les piétons est le portillon à droite, qui s'ouvre par badge.



bibus